

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 89 (1962)
Heft: 7

Artikel: Courrier du coeur : le patois à... l'Hôpital Nestlé !
Autor: Pasche, O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Propos du Vignoble

Le merle a chanté. Tout l'hiver il vient sur ma fenêtre. Il se goberge de graines, de pommes gâtées et de divers déchets. Pendant la belle saison, pour me remercier, il pillera sans vergogne ma treille ou mes planches de fraisiers.

Le merle a chanté. Le printemps est en vue ! Les vigneronns achèvent de tailler. Et bientôt, dans un endroit abrité, au pied d'un petit mur, on verra gonfler un bouton brun ; une bolette sortant de sa prison montrera deux ou trois petites feuilles ailées rougeâtres et une ou deux minuscules grappes : prémices de la récolte future.

Le « 61 » mûrit dans les tonneaux et le « 60 » encombre le marché. Ce marché des vins est calme, trop calme. Les acheteurs ne viennent pas au vignoble et les producteurs se montrent réticents et peu enthousiastes en face des efforts que l'on fait pour faciliter l'écoulement des vins, vaudois surtout. Les autorités compétentes voudraient uniformiser les appellations de nos crus. Nos vigneronns sont très individualistes. Chacun, ou presque, a sa marque et y tient. C'est ainsi qu'il y a dans le canton de Vaud des centaines d'appellations, qu'il ne faut pas mêler et confondre.

Que cherche-t-on à obtenir ?

Deux appellations pour nos vins vau-

dois : le *Dorin* pour les blancs et le *Salvagnin* pour les rouges, comme nos amis valaisans qui ont le *Fendant* et la *Dôle*.

L'écoulement de nos vins reste le problème n° 1. Ah ! s'ils se vendaient tous aussi bien que ceux des communes de Lausanne et de Payerne ! Les vigneronns n'auraient aucun souci.

Il me vient à l'esprit un souvenir de mobilisation. Des gars de Lavaux étaient chargés de la défense du défilé de La Tine. Vous connaissez l'endroit, vous le voyez ?... Rien de folâtre et d'amusant. Des pentes abruptes avec des sapins crochés dans les fentes des rochers. Juste la place pour la route ; le train passe dans un tunnel ou sous des galeries ; au fond de la gorge, la Sarine gronde en bouillonnant. Un endroit à vous ficher le cafard ! Que faire pour le tuer ? Jouer aux cartes, boire des demis ! Et nos Vaudois de dire, une fois rentrés à la maison :

« On a beau eu se forcer, on n'a jamais pu arriver à vider cette tine ! »

Mat.

Courrier du cœur

Le patois à... l'Hôpital Nestlé !

Je viens d'y passer 24 jours. N'était les multiples examens et analyses, piqûres et prises de sang, repas sans sel et nuits sans sommeil, j'y fus très bien. Je puis rendre hommage au personnel médical, bien à son affaire, et surtout aux chères jeunes infirmières, si dévouées, si compréhensives, si délicates aussi dans leurs besognes souvent ingrates. On ne peut qu'exprimer à tous une sincère gratitude.

A noter que le patois n'y a pas perdu ses droits. J'ai trouvé là trois braves patoisants : un M. Henri Buffat, né en 1881, ancien chef de train, membre actif de la Chorale de la Pontaise, à Lausanne, et faisant toujours avec succès les mots

Résultats du concours de février

Sur 50 envois, 21 grilles non conformes à la « grille originale ». On a mis *Pion* au lieu de *Pige* (faire la pige à quelqu'un : aller plus vite que lui), *Mime* au lieu de *Muet*, *Oil* au lieu de *bol*, *cure* au lieu de *cire*, *go* à la place de *OK*, *Art* où il fallait *Ort*...

Il y a cependant une erreur qui n'en serait pas une s'il n'y avait la fameuse « grille originale » et c'est *Nel* pour *Néo*... le *Nel* au jeu de cartes s'applique bien, en effet, au neuf ! (Jolie définition... pour la prochaine fois !)

Et voici comment s'établit la liste des douze lauréats après tirage au sort :

M. Eugène Corbaz, Lausanne.

Mme Alice Dubosson, Champéry (VS).

Mme Jeanne Paillard, Lausanne.

Mme Johannot, Chailly.

M. Dorier, Paudex.

Mme Stampfli, Lausanne.

Mme Henri Séchaud, Sullens.

Mme E. Mora, Bulle (FR)

MM. Quendoz frères, Lausanne.

M. Raymond Granger, Montreux.

Mme Jeanne Schwaar, Lausanne.

M. Léonce Grangier, Troistorrents (VS).

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 mars 1962, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

Faites-nous des abonnés payants !

rms.

croisés du *Conteur*. Un second, M. Victor Cottet, caporal de douaniers à Nyon, originaire de Chapelle (Glâne), et connaissant bien la Haute-Broye. Il savait conter de charmantes choses en patois. Enfin, un troisième, M. Edouard Basset, de Goumoëns-la-Ville, habitant cinq mois de l'année au Châble (Haute-Savoie), quelques semaines d'été à Saint-Barthélemy (Vaud), où il possède une ferme, et le reste du temps à Ribauvillé (Haut-Rhin). Il y retrouvait là sa compagne ainsi que de jolies histoires d'Alsace.

Un jour de l'automne dernier, alors qu'il travaillait en son jardin, arrive une voiture vaudoise qui s'arrête en face de chez lui. En sortent quatre chasseurs et quatre chiens. Sa bêche sur l'épaule, il les interpelle :

— D'où venez-vous, bande de taguets ?

Etonnés d'une telle réception, on lui en demanda la cause :

— Mais, chers amis, leur dit le jardinier, c'est pour vous faire plaisir en votre qualité de Vaudois ; et je pourrais vous dire bien d'autres jolis mots : niaffe, toyotze, belau, bedan, bobet, niagnou, tabornio, craset, dadou, etc. En avez-vous assez ?

— Alors oui, on tombe bien, fut la réponse, on est chez un bon Vaudois !

Il y avait là un entrepreneur, un laitier, un limonadier et un docteur venant à la chasse. Ainsi tout alla bien et, le soir, on arrosa copieusement cette charmante rencontre. Ainsi s'établissent d'amicales relations entre compatriotes de diverses contrées.

O. Pasche.

Gapeterie St-Laurent
Charles Krieg
ST-LAURENT 21 LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

lecteurs FAVORISEZ NOS ANNONCEURS

et surtout,
dites-leur bien que
vous avez vu
leur annonce dans
le CONTEUR !